

VIOL

des maux aux mots



VALÉRIE GILLIOZ
Photographie
MATHILDE TROUSSARD

En 1978, deux jeunes Belges, agressées quatre ans plus tôt, remportaient aux assises d'Aix un procès qui allait changer la loi sur le viol. En 2011, une jeune fille de 18 ans pousse la porte d'un commissariat bruxellois pour dénoncer l'agression sexuelle qu'elle vient de subir. La police ne la croit pas.

Presque quarante ans séparent ces deux histoires. Quarante années au cours desquelles des structures d'accueil pour les victimes de viol ont vu le jour et de nombreuses campagnes ont été menées pour sensibiliser à ce qui, dans les conflits armés, est considéré comme crime de guerre. Mais quatre décennies au cours desquelles des milliers de personnes ont dû lutter pour être reconnues, après avoir été dépossédées de leur corps.

Dans leur récit, les mêmes maux. L'acte, la chute, une petite mort. Une chronologie qui, malgré les situations différentes, se répète avec un systématisme interpellant où s'entremêlent blessure ouverte, traumatisme et honte. Le viol bouscule l'identité et vient s'immiscer dans tous les recoins du corps et de la tête. L'oubli, si l'on y parvient, n'est qu'un sursis.

Dans leur récit, les mêmes mots aussi. Ces commentaires, insinuations, jugements, qu'on leur a balancés en sous-entendant qu'elles l'ont un peu cherché. Cette façon de minimiser leur souffrance et l'impact du viol. Cette « pudeur paternaliste » omniprésente qui fait qu'elles ont honte. Au regard dur qu'elles portent sur elles-mêmes s'ajoute le regard empli de préjugés que la société pose sur leur cas. Les mots sont révélateurs. N'utilise-t-on pas la tournure active « se faire violer » à la place d'être violé ? Oserait-on demander à une victime de braquage, comme on le fait à celle d'un viol, de prouver qu'elle n'était pas consentante ? Quarante ans ont passé, et pourtant des milliers de personnes continuent à être victimes à la fois de viol et d'un système de pensée qui veut qu'elles soient coupables. La justice est rarement là pour remettre les choses à leur place. Seulement 4 % des plaintes pour viol aboutissent à une condamnation. Face à cela, les personnes agressées font bien souvent le choix du silence, renforçant le tabou dont elles sont prisonnières.

Des maux aux mots retrace le parcours de 8 femmes qui ont choisi de surmonter leur douleur et de parler. 8 témoignages, comme les 8 viols déclarés chaque jour à la police en Belgique. Elles racontent, dénoncent, revendiquent, pour que le silence soit brisé et que la honte change de camp. Elles évoquent aussi l'espoir. Mais surtout, elles nous interrogent. Ne contribuons-nous pas, par notre regard, nos mots ou nos a priori, à faire du viol un tabou dont les victimes sont aussi les coupables ?



ANNE

65 ANS

ANNÉE DU VIOL : 1974

J'avais 24 ans, ma compagne 19. Alors que nous faisons du camping près de Marseille, nous avons été réveillées en pleine nuit par trois hommes qui nous ont violées et frappées pendant plusieurs heures. Nous avons immédiatement porté plainte. Nous pensions que la juge d'instruction, une femme, nous soutiendrait. Ça a été l'inverse. Elle a voulu nous faire dire qu'on était consentantes parce qu'on avait fini par arrêter de se défendre. Pour nous, le fait d'être lesbiennes était une preuve de non-consentement. Pour elle, cela signifiait que nous étions des « femmes de mœurs légères », comme elle disait.

Après bien des péripéties, le procès a finalement eu lieu en 1978 devant une cour d'assises, une première dans l'histoire. Les violeurs ont été condamnés à des peines de prison. Suite au procès, la loi française a

été changée. Nous avons gagné, mais nous avons vécu ces années comme des mortes vivantes. Le principal mur à abattre a été le silence autour du viol. Un silence impuissant, celui de nos familles et nos amis, choqués, mais aussi très souvent un silence réprobateur. Les articles de presse sur le procès étaient gratinés. Ma compagne, qui était tombée enceinte suite au viol, a été poursuivie pour avoir avorté. Moi, j'ai failli être radiée de l'enseignement parce que j'avais osé parler, ce qui portait soi-disant préjudice à l'institution. Des collègues s'amusaient à raconter aux nouveaux élèves ce qui m'était arrivé.

Tout au long de ma vie, je n'ai pas pu maîtriser ces tristesses soudaines, mes colères, mon stress, et même mes envies de mourir. Je croyais que c'était moi, que j'étais bizarre. J'ai compris seulement cette année que ces réactions étaient des conséquences du viol, en entendant la psychiatre Muriel Salmona expliquer que le viol est une bombe à retardement. Elle disait aussi qu'il y a un moyen de désamorcer cette bombe. J'ai fait de ma vie une lutte pour le droit des femmes. C'est vital, je ne pourrais pas donner une autre forme de sens à mon existence.



LOUISA

57 ANS

ANNÉE DU VIOL : 1970

J'avais 13 ans. Il a garé sa voiture devant mon vélo, a fait semblant de demander son chemin, puis m'a frappé, jeté dans son coffre et emmené dans un bois, où il m'a violé. Il m'a laissé pour mort, mais j'ai réussi à rentrer chez moi. Je n'ai osé parler à personne. Je vivais en Nouvelle-Zélande, dans un milieu catholique très strict et hypocrite, où tout est toujours de ta faute. La société, à cette époque-là, était très homophobe. Les relations entre deux hommes, même forcées, étaient inadmissibles. Si on avait su ce qui m'était arrivé, on m'aurait taxé de pédé. J'étais seul avec ma honte, ma rage, ma peur et la culpabilité de ne pas avoir su me défendre. Lui, c'était un père de famille, bien connu et respecté dans la communauté. C'était ma parole contre la sienne, je n'avais aucune chance. Je l'ai croisé par hasard trois ans plus tard.

J'ai suivi sa voiture et, le soir même, je suis allé chez lui, avec une arme de mon père. J'avais l'intention de le tuer, je me sentais tellement seul. Mais sur le pas de la porte, j'ai fait demi-tour. Je savais que personne ne m'aurait cru.

J'ai fait carrière dans l'armée et les services secrets. J'ai vécu la guerre au Cambodge, au Rwanda, en Bosnie. J'ai vu la même injustice, le même sentiment d'impuissance et la même frustration chez les victimes de guerre que celle que je ressentais moi-même. J'ai sans doute choisi cette carrière parce que j'avais l'impression d'être un survivant. Pour moi, la vie est une bataille de chaque instant.

Pendant quarante ans, je n'ai jamais parlé de ce qui m'était arrivé. J'ai pu le faire lorsque je suis devenu une femme. Grâce à ma compagne, j'ai repris confiance, je suis un peu moins en colère contre le monde. Avec le recul, je me dis que je n'aurais pas dû garder ça pour moi. C'est trop lourd. Aujourd'hui, j'arrive à avancer parce que je me dis que ce n'était pas moi. Je ne suis pas ce petit garçon, ce n'est pas le même personnage.



RUTH

49 ANS

ANNÉES DES VIOLS : ENTRE 1978 ET 1980

Nous habitons dans une cité à Nivelles. Alors que j'avais 13 ans, je suis montée dans la voiture de mon voisin. J'étais naïve, je voulais essayer d'embrasser un garçon, c'est tout. Ça s'est répété, juste des bisous, du pelotage. J'étais gênée, je n'osais rien dire. Lui me prenait pour sa petite amie. Assez vite, les viols ont commencé. On m'a souvent demandé pourquoi j'y retournais. J'avais tellement peur, il venait me chercher à coups de poing. À cette époque, ma mère était à l'hôpital et mon père, policier, ne s'occupait pas de nous. Mon frère, mes sœurs et moi étions livrés à nous-mêmes. Mon violeur en a profité. Mon père n'a rien voulu voir, je rentrais le nez en sang et il ne disait rien. Ça a duré deux ans. Et puis, un jour, alors que mon violeur débarquait chez moi, j'ai pris un couteau. Il a eu peur et il est parti pour de bon.

Je n'avais pas le temps de m'apitoyer sur mon sort, je n'y ai plus pensé. Mais, à 19 ans, j'ai eu une crise d'angoisse et, en un instant, tout ce que j'avais refoulé est revenu. J'ai passé des années sous médicaments, j'ai fait une tentative de suicide.

Je n'ai réussi à mettre le mot « viol » sur ce qui m'était arrivé qu'assez récemment. Il y avait prescription, mais j'ai décidé d'écrire à mon violeur, pour me débarrasser de ce boulet qui m'empêchait d'avoir des projets. Je le voyais parfois en ville, je savais qu'il était marié avec des enfants. Mon but n'était pas de briser sa famille, mais je voulais qu'il reconnaisse ce qu'il avait fait et qu'il s'excuse. Pour être en paix, j'étais même prête à lui pardonner. Je lui ai envoyé un message sur Facebook. Il n'a pas répondu. À la place, il a eu le culot de contacter la police, qui m'a appelée pour me dire qu'il ne porterait pas plainte contre moi pour ce message. C'était le comble ! Le policier m'a dit d'oublier ça. Je l'ai raconté à mes parents, qui se sont montrés lâches.

Parler ne m'a pas soulagée, mais ma victoire, c'est d'avoir appris à mon fils à respecter les filles.



NATHALIE

57 ANS

ANNÉE DU VIOL : 1982

J'avais 25 ans, j'habitais Lille. Un matin, un inconnu — dont la police m'a confirmé par la suite qu'il s'agissait d'un violeur en série — s'est introduit chez moi. J'ai tout de suite compris ce qu'il voulait. J'ai essayé de le dissuader. En vain. Je l'ai raconté à mon ami de l'époque, puis j'ai enterré cette histoire en moi. J'étais incapable de me rendre à la police. Pendant quinze ans, j'ai vécu comme si tout ça n'avait jamais eu lieu, complètement anesthésiée au niveau émotionnel. Tout est revenu à la surface au moment où mon mari et moi avons adopté nos enfants. Quand on a été violée, on a l'impression d'avoir été imbibée de l'autre, de son agressivité et de sa méchanceté, on a peur d'être comme lui. J'ai entamé un suivi psychologique, mais l'émotion n'a véritablement ressurgi que bien des années plus tard. Un soir, j'ai ouvert mon ordinateur

et tout est sorti. J'ai envoyé les premières pages de ce que j'avais écrit à la police de Lille. Et là, comme par miracle, ils m'ont contactée. Vingt-cinq ans après les faits, j'ai fait une déposition, accompagnée de ma mère. Ça a été très important pour moi. Par la suite, j'ai publié un livre.

Dans mon histoire, je n'étais pas soupçonnée d'avoir été aguicheuse. C'était une agression pure et simple. Et pourtant, je me sentais coupable. On m'a dit que les délinquants sexuels s'attaquaient aux proies faciles, aux femmes faibles à profil de victime. Beaucoup de libraires n'ont pas retenu mon livre sous prétexte que le sujet était gênant. Un médecin m'a dit que j'étais courageuse, mais que j'aurais mieux fait de ne rien dire, car je ne trouverais plus jamais d'homme. À chaque fois, c'était une nouvelle peine qui s'ajoutait à la solitude et la honte.

Je voudrais rendre hommage à toutes ces femmes qui ont été violées et qui bâtissent leur vie en se taisant, et l'on comprend pourquoi. Nous ne sommes pas des femmes violées, nous sommes des femmes qui avons vécu un viol.



MYRIAM

59 ANS

ANNÉES DES VIOLS : 1985 ET 1995

J'avais 30 ans, je sortais d'une rupture difficile et j'avais décidé de partir en vacances pour me changer les idées. Une copine m'avait proposé de partager un bungalow avec un de ses amis, qu'elle connaissait bien et en qui elle avait confiance. On s'était vus quelques fois avant le départ, on avait sympathisé. Mais pendant les vacances, alors que j'étais sous la douche, il est entré et m'a violée. Il m'a confié ensuite qu'il avait voulu se venger des femmes et m'a dit qu'il n'aurait jamais dû faire ça, que je n'étais pas comme les autres. L'amie qu'on avait en commun ne m'a pas crue. Avec une autre amie, on a tourné cela en dérision, pour m'aider à le surmonter. Mais j'avais l'impression que je ne serais plus jamais heureuse. J'en ai parlé à mon généraliste, qui a diagnostiqué une « dépression chronique ». On ne m'a jamais prise au

sérieux. On a toujours minimisé ma souffrance et ce qui m'était arrivé. Et on me culpabilisait de ne pas réussir à reprendre le dessus.

Dix ans après ce premier viol, j'ai été une nouvelle fois agressée par un homme, mon prof de salsa, qui disait qu'il était tellement amoureux de moi qu'il ne pouvait pas se retenir. Après m'avoir violée, il a continué à me téléphoner, il m'avait même acheté une bague et demandé de l'épouser. Là aussi, j'en ai parlé autour de moi. On m'a répondu que je n'aurais jamais dû aller chez lui, que j'aurais dû me défendre. Un médecin m'a dit qu'on n'entendait pas « non » quand je disais « non », un autre que je devais me considérer chanceuse de ne pas être tombée enceinte ou d'avoir attrapé des maladies. À chaque fois, c'était un nouveau coup sur la tête. Au service d'aide aux victimes, on m'a suggéré de porter plainte. Mais pour entendre « encore une qui a fait monter la pression avant de se rétracter », non merci.

À une victime de viol, je ne dirais rien, je la prendrais juste dans mes bras. Qu'elle pleure et que ça la soulage, qu'elle sache que je reconnais sa souffrance.



FLORENCE

35 ANS

ANNÉE DU VIOL : 1993

J'avais 17 ans, nous étions en vacances en Tunisie. Avec mon petit frère, nous avons fait le mur un soir pour sortir avec un garçon qu'il avait rencontré. Ce garçon m'a droguée et violée. Je ne m'en souviens pas, c'est mon frère qui m'a retrouvée. Il a compris ce qui s'était passé, mais il n'a rien dit. Moi, j'ai essayé de le dire à ma maman, mais je n'ai pas réussi à l'exprimer et elle n'a pas compris. Du coup, je me suis tue. J'avais honte, je m'en voulais de ne pas avoir pu empêcher les choses. J'avais des flashes, des douleurs traumatiques dans la poitrine et le ventre, je faisais des cauchemars épouvantables, mais les mots ne sortaient pas. Jusqu'à ce que, plusieurs années après, un ami de mes parents lance, à table devant tout le monde, qu'il ne fallait pas s'étonner que les filles habillées de façon trop provocante se fassent violer. J'ai péti un plomb, et tout est sorti. Ma famille était sous le choc.

On m'a envoyée chez SOS Viol et j'ai commencé une thérapie.

Depuis, mon viol est tabou. Ma maman est très présente pour moi, mais nous ne parlons jamais de ça. Elle s'en veut de ne pas m'avoir protégée. Un de mes amis m'a engueulée parce que je n'avais pas porté plainte et que mon violeur risquait d'aller s'en prendre à d'autres femmes à cause de moi, comme si j'étais responsable de ça. Récemment, c'est mon père qui m'a dit : « *Tu ne crois pas qu'il serait temps de passer à autre chose ?* ». Je me suis sentie coupable de ne pas réussir à m'en sortir. Face à ces réactions, j'ai fini par me demander si je ne l'avais effectivement pas cherché. On dit toujours aux filles de faire attention, sans leur apprendre à se défendre. C'est culpabilisant, ça signifie que c'est aux femmes de surveiller le comportement des hommes.

J'ai consacré mon mémoire d'éducatrice à la manière de détecter et d'aborder les violences sexuelles dans ce métier. Ça a été très douloureux de me replonger là-dedans, mais ça a été ma manière de faire bouger les choses.



EMMANUELLE

30 ANS

ANNÉE DU VIOL : 2000

J'ai été violée lorsque j'avais 16 ans par un artiste assez connu, beaucoup plus âgé que moi, dont j'étais fan. Lors d'un festival, nous avons parlé et dansé. J'étais ado, j'avais besoin de tester. Je commençais à prendre conscience du trouble qu'on peut provoquer chez quelqu'un, ce qui n'a pas aidé à apaiser mon sentiment de culpabilité par la suite. Il m'a demandé si je voulais l'accompagner à son hôtel et j'ai perdu tous mes moyens. Autour de nous, certains m'ont poussée à y aller. Je n'ai pas réussi à dire non. Quand on est arrivés dans sa chambre, j'ai commencé à pleurer. Il s'est moqué de moi. Je n'ai jamais réussi à prononcer le mot « non », mais tout en moi indiquait que je ne voulais pas ce qui allait arriver. J'étais vierge, il m'a violée plusieurs fois. Je ne me rappelle plus très bien de la nuit, mais je me souviens du regard de celui qui nous a reconduits au festival le lendemain. Il disait :

« *Encore une petite salope qui est allée se faire sauter.* » J'avais tellement honte.

La première personne à qui j'en ai parlé, mon petit ami de l'époque, m'a dit que mon violeur n'était pas responsable puisque je n'avais pas dit non. Ça m'a brisée. J'acceptais de mon petit ami les pires choses sexuelles parce que j'avais l'impression de devoir quelque chose aux hommes. Après notre rupture, un ami à qui je m'étais confiée m'a dit que mon violeur était un connard. Entendre « *Quel salaud !* », ça fait du bien, ça remet les choses à leur place. Lorsque j'ai rencontré mon compagnon actuel, j'ai décidé de prendre les choses en main et j'ai contacté SOS Viol. Ça a changé ma vie. J'ai aussi rencontré une avocate qui m'a dissuadée de porter plainte. Ce n'est pas plus mal, je n'aurais pas pu encaisser qu'on ne reconnaisse pas mon viol.

Aujourd'hui, je suis heureuse. C'est une manière de faire un bras d'honneur à mon viol. Quand je fais l'amour, c'est une revanche. Même si ça prend du temps, la vie peut être belle après un viol, même plus belle qu'avant.

Cette témoin craignant que l'on reconnaisse son intérieur, la prise de vue a été réalisée à l'hôtel Espérance (Bruxelles).



MARINE

18 ANS

ANNÉE DU VIOL : 2011

J'avais rencontré ces deux garçons dans le bus. J'avais 15 ans, eux 19. On faisait les trajets ensemble jusqu'à l'école, et au fil des mois, on était devenus amis. Quand ils m'ont proposé de les aider à emménager dans leur nouvel appartement, je ne me suis pas méfiée. Mais une fois arrivée chez eux, ça a vite dérapé. J'ai vécu comme un robot pendant plusieurs mois après le viol. Je ne mangeais plus, je ne parlais plus, je ne riais plus. Mes amies, qui n'en savaient rien, me disaient que j'étais chiant. Je me sentais minable. Je m'en voulais d'avoir accordé ma confiance trop vite à ces garçons, de ne pas avoir écouté ma meilleure amie qui m'avait mise en garde.

Un jour après l'école, je suis allée au commissariat, seule, pour porter plainte. J'étais tellement nerveuse que je pleurais de rire, et les policiers ne m'ont pas

crue. Je suis sortie de là encore plus morte que je ne l'étais déjà.

Je n'ai rien dit à personne, mais ma sœur, qui avait remarqué que ça n'allait pas, a fouillé mes affaires et découvert un texte que j'avais écrit. Ça a été l'effondrement. J'ai arrêté d'aller à l'école, de sortir, de voir des gens. Ma famille était sous le choc. Personne ne m'a dit : « *Je suis là pour toi.* » Ils voulaient m'aider, mais ils ne savaient pas comment. Mon frère, lui, a pleuré, mais depuis il me regarde avec honte et mépris.

Je ne parle plus de mon viol, ni à ma famille ni en dehors. J'ai peur d'embêter les gens, peur qu'ils trouvent ça banal. Une psy, très maladroite, m'a dit une fois que j'avais consenti d'un certain point de vue parce que je n'avais pas tenté de fuir. Ça m'a foutue en l'air. J'ai cherché des groupes de parole pour les victimes de viol, mais je n'en ai trouvé aucun, alors qu'il y en a plein pour le cancer par exemple. Cet été, j'ai entamé une thérapie chez SOS Viol, ce qui m'aide beaucoup. Je ne suis pas libérée de mes idées noires, mais je remonte la pente petit à petit et je commence à avoir des projets pour l'avenir.

Je dis que la victime a le devoir de dire, se doit de dire, c'est de sa responsabilité.

Et les autres, s'ils le peuvent, de réagir. Pour arrêter ce, ceux qui déconne(nt).

C'est un jeu de rôle, il faut tenir son rôle.

La neutralité, ça ne marche pas. Un jour, ça te ressaute à la figure.

(...)

Si dans votre entourage un jour, quelqu'un « avoue » que quelque chose comme cela lui est arrivé, dites-vous que c'est pas par hasard, c'est pas neutre, ça ne peut pas l'être. S'il en parle, ça peut pas être pour rien, peut-être c'est un appel, peut-être pas, mais peut-être si, et si vous le pouvez, ne restez pas silencieux, compatissants, muets, interdits de parole, juges, glacés ou disparaissant d'incapacité, écoutez, parlez, n'abandonnez pas.

Mettez-vous à sa place.

Car il y a les réactions qui aident et celles qui enferment.

Choisissez votre camp clairement, y en a pas d'autre.

Extrait de *La femme à la valise*, de Nathalie Straseele, Mélibée, 2011.

Coordonnées utiles :

SOS VIOL asbl - 02/534.36.36
info@sosviol.be

+ 3 PLUS +

- + **Un livre** : *Le livre noir des violences sexuelles*, de Muriel Salmona, Dunod, 2013. Muriel Salmona est psychiatre, spécialiste de la mémoire traumatique et de la prise en charge des victimes.
- + **Une plateforme sur internet** : *Les voix du silence*, plateforme interactive de témoignages, documentaires et information gérée par le Collectif Féministe Contre le Viol (viol-les-voix-du-silence.francetv.fr).
- + **Un documentaire** : *Le procès du viol*, de Jean-Yves Le Naour et Cédric Condon. Ce reportage, diffusé le 7 mars 2014 sur France 3 (et disponible sur YouTube) retrace le combat judiciaire d'Anne, qui témoigne dans nos pages. « Le 2 mai 1978 s'ouvre à Aix un procès qui va marquer un tournant dans le sort réservé jusque-là aux affaires de viol en France. Un procès rendu possible par la ténacité de deux femmes refusant d'abdiquer devant les pressions d'une société et d'une justice qui préfèrent détourner les yeux. Et le combat d'une avocate – Gisèle Halimi – et des mouvements féministes, qui entendent désormais briser le tabou et changer le regard de la société sur le viol. »